

Conseil Municipal du 16 janvier 2023

Excusés : X. Francisco (pouvoir à J.M. Pouillon), S. Andriot (pouvoir à G. Bertola-Boudinaud), G. Bagci, J.P. Rukundo, D Rahis, N.Paccini (pouvoir à C. Jacobs), A. Talbot (pouvoir à N.Yvrard).

Secrétaire de séance : C. Souak

Dépenses d'investissement : Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour les opérations suivantes : (Unanimité)

- Opération 104 – voirie : 30 000 €
- Opération 105 – Hydraulique : 25 000 €
- Opération 108 – Bâtiments : 34 000 €
- Opération 109 – Matériel : 18 000 €
- Opération 135 – Ecole Maternelle : 10 000 €
- Opération 136 – Gymnase Rénové : 8 000 €

DAB : Les négociations avec la Société Générale sont terminées. Le DAB peut être installé dans la grange de la maison à côté de la Salle des Fêtes. Une convention a été proposée par la Société Générale au terme de laquelle la commune se charge de la sécurisation du local et des branchements à l'électricité et au téléphone. La SG prendra en charge les portes blindées, la façade commerciale, la pose du distributeur et les frais d'abonnements EDF et Télécom. La SG s'est engagée à participer aux travaux engagés par la Mairie pour un montant de 15 000€, en plus de leur part. Les communes voisines (Châteauvilain, Sérézin, Les Eparres, Meyrié, Succieu et Eclose-Badinières) se sont engagées également à participer financièrement aux travaux. Ces aides (SG + mairies voisines) couvrent la moitié du montant des travaux. Il est proposé de signer la convention avec la Société Générale et de lancer les travaux du DAB. (19 pour, 1 contre)

Centre Médico Scolaire : comme chaque année, la commune participe financièrement aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire (CMS). Le montant des frais est de 0.50 €/ élève par an, soit 94 € pour la commune au titre de l'année scolaire 2021/2022. (unanimité)

Mutuelle Communale : Les communes peuvent négocier avec des mutuelles afin de proposer aux habitants qui en sont dépourvus une solution. Les habitants concernés traitent alors individuellement avec la mutuelle retenue. Après étude de différentes propositions de mutuelles, il est proposé de retenir MUTUALP pour la prestation de « mutuelle communale ». (19 pour, 1 abstention)

Demande subvention à l'Agence Nationale du Sport : Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé de remplacer l'éclairage à iodure métallique du stade des Mûriers par un éclairage à Leds, qui permettrait un gain de 40% sur la facture d'énergie. Proposition de solliciter une subvention au taux de 20% à l'Agence Nationale du Sport. (Unanimité)

ULIS (Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire) de Bourgoin Jallieu : la commune participe aux frais de scolarité des enfants fréquentant une classe d'ULIS dans les autres communes. Il s'agit d'une obligation légale. La ville de Bourgoin-Jallieu sollicite la participation de la commune pour 3 enfants au titre de l'année 2022/2023. Le coût est de 1066,10 €/enfant, soit 3198,30 €. (Unanimité)

Commission d'urbanisme de décembre

Déclarations préalables

SUN Connect : parcelle A 83, en zone Uc et N au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 833, Montée Saint Romain

Thierry Gombauld : parcelle AB886, en zone Ub et Nau PLU, Blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction d'une piscine, 20 allée Aimé Morel.

Cécile Viennet : parcelle AB 33, en zone Uc et A au PLU, pour changement de 4 fenêtres, 2 portes d'entrées et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre 306, chemin du Tillaret.

Hugo Guglielmi : parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge au PPR, pour extension d'une maison d'habitation 111 impasse des Chaumes (La construction doit être sur limite ou à 3m)

Jérôme Puget : Parcelle AC 340, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1-Bv au PPR, pour installation d'une véranda et pergola, 539, rue des Châtaigniers.

Bruno Chatron : parcelle AD 618, en zone Ua au PLU, Rouge RC au PPR, pour installation d'un muret avec clôture et revêtement bitume, 788, rue du Bas-Vermelle.

Denise Planche : Parcelle AC 75, en zone An au PLU, pour création d'un accès à la parcelle.

Hérault Agencement : parcelle AC 96, en zone Uic au PLU, pour modification de la façade de la Boulangerie, RD 1085.

Permis de construire :

Fetha Ouadda : parcelle AH 131, zone Uc au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot 2, chemin des Lutins.

Tuncer Ozgun, parcelle AH 129p, 131p, 150p, en zone Uc, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot 3 chemin des Lutins.

Romain Galland : parcelle AH 418, en zone Uc au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot 1 chemin des Lutins.

Pascal Fernandez : parcelle B 236, en zone Uc au PLU, pour construction d'une maison individuelle, chemin de Branton.

Commission d'Urbanisme de janvier

Déclarations préalables :

Hugo Guglielmi : parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge au PPR, pour extension d'une maison d'habitation, 111 impasse des Chaumes.

Soleil et Climat : parcelle C 303, en zone N au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 981, chemin de Quinsonnas.

Maria Figueiredo Da Silva : Parcelle AE 247, en zone Ub au PLU, pour isolation thermique par

l'extérieur d'une maison, 159, rue Jean Moulin.

Yves Clavel : parcelle AE 618, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 13, allée Simone Veil.

Jessy Karakachian : parcelle AB 612, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 94, impasse des Violettes.

SCI les Chaumes : parcelle AC 465, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg3 au PLU et Rouge RI' au PPR, pour modification de deux ouvertures, 1650 RD 1085.

Frédéric Baroud, parcelles AC 352, 354, en zone N, blanc, bleu Bg1 et rouge RC au PPR, pour mise en place d'une clôture, 856, chemin des vignes.

Permis de construire :

Dofimo : parcelle AD 325, en zone Ua au PLU, pour construction de 7 garages et d'un local vélos, 2392 RD 1085.

Entreprise Chanut : parcelle B211, en zone Ui au PLU, blanc, bleu Bi' et rouge RI' au PPR, pour construction de bureaux pour l'entreprise SBC, 217, rue du Vernay.